



# Projet éolien de la Tonnelle

## Concertation préalable sous l'égide des garants de la CNDP

Renner Energies développe un projet de parc éolien sur les communes de Souppes-sur-Loing, Poligny et Bagneaux-sur-Loing.

En vue d'organiser une concertation préalable de qualité, dans une démarche transparente et ouverte, l'entreprise a saisi la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** pour garantir cette procédure. La CNDP a désigné deux garants de cette concertation :

**Madame Sylvie Denis-Dintilhac et Monsieur François Nau.**

Tenus à une obligation de neutralité et d'impartialité, ils veillent à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public, à son bon déroulement, et à la possibilité pour le public de formuler des questions et de présenter des observations et propositions.



Renner Energies invite les citoyens à venir s'informer et dialoguer lors des temps d'échange organisés dans le cadre de cette concertation.

## Calendrier de la concertation • Mai-juin 2025



## Un dossier pour mieux comprendre le projet

Un dossier de concertation a été conçu pour présenter l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension du projet éolien.

Il est complété par des fiches thématiques qui apportent un éclairage sur des sujets spécifiques.

.....

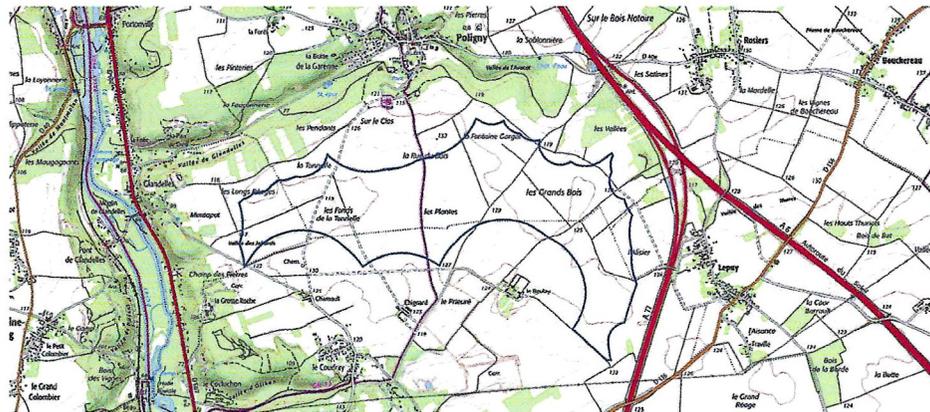
Ces documents sont disponibles :

- **En ligne, sur le site :**  
[www.concertation-eolien-est-du-loing.fr](http://www.concertation-eolien-est-du-loing.fr)
- **En version papier**  
consultables lors des événements  
(*calendrier de concertation*)

## Un site internet pour s'informer et participer

Accessible à tout moment, et vous permet de :

- **Découvrir le projet :**  
ses acteurs, son contexte, ses enjeux, ses variantes, son calendrier et la démarche de concertation
- **Consulter et télécharger**  
les documents du projet
- **Contribuer** en déposant vos questions, observations, propositions et avis dans le registre numérique, auxquels Renner Energies répondra dans le cadre des règles d'expression et de participation
- **Inscription** aux ateliers thématiques et/ou aux visites de site



— Périmètre de la zone d'implantation potentielle du projet éolien

## Comment contribuer ?

Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin 2025,  
toute personne peut déposer  
ses observations :



→ **Sur le site internet  
de la concertation :**  
[www.concertation-eolien-est-du-loing.fr](http://www.concertation-eolien-est-du-loing.fr)

### → Par écrit

- Par mail adressé à :  
[eolien-est-du-loing@renner-energies.com](mailto:eolien-est-du-loing@renner-energies.com)
- Par mail adressé aux garants :  
[concertation-eolien-Tonnelle@garant-cndp.fr](mailto:concertation-eolien-Tonnelle@garant-cndp.fr)
- Par voie postale à l'adresse suivante :  
→ Concertation sur le projet  
de parc éolien de la Tonnelle  
Renner Energies  
26-28 rue Buirette – 51100 Reims.